

Rolle, le 2 septembre 2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Au terme de la législature 2016-2021, le Comité de Direction, d'entente avec le bureau du Conseil intercommunal, envisage de ne pas modifier les jetons de présence/vacations du Comité de Direction et du Conseil intercommunal. En effet, les travaux envisagés pour cette nouvelle législature vont dans la même ligne que la précédente. Par ailleurs, les jetons de présence/vacations ont déjà été augmentés pour la législature 2011-2016, de CHF 30,--/heure à CHF 50,--/heure.

La rétribution du/de la secrétaire du Conseil intercommunal est elle aussi proposée à CHF 50,--/heure, sans changement par rapport à la législature précédente.

Ainsi, les montants des jetons de présence proposés sont les suivants :

Conseil intercommunal :	CHF 50,-- / heure pour les séances
Commissions diverses :	CHF 50,-- / heure
Comité de Direction :	CHF 50,-- / heure pour les séances
Vacations :	CHF 50,-- / heure
Secrétaire du Conseil intercommunal :	CHF 50,--/heure, selon décompte annuel

CONCLUSIONS

Nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

l e C o n s e i l i n t e r c o m m u n a l d u S I D E R E

- vu le préavis N° 05/2021-2026 du Comité de Direction concernant la rétribution des jetons de présence/vacations;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

D É C I D E

d'accepter la rétribution des jetons de présence/vacations pour la législature 2021-2026 telle que proposée par le Comité de Direction.

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 22 septembre 2021

Au nom du Comité de Direction

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Josette MacGillycuddy